

POL 4002 – Séminaire d’initiation à la recherche II
Hiver 2023
Horaire : Lundi, 13h-16h.

Professeur : Richard Nadeau
Bureau : C-4030
Disponibilité : Lundi 16h-18h et sur demande
Téléphone : 514-343-6111(54799)
Courriel : richard.nadeau@umontreal.ca

Approches et objectifs :

Ce cours, avec sa première partie (POL-4001, Séminaire d’initiation à la recherche I), offre une première occasion de mener un travail approfondi de recherche au premier cycle. Il faut absolument avoir suivi le cours POL-4001 à l’automne 2022 pour avoir accès à ce cours. Aucune exception ne sera faite.

Pendant cette session, les activités visent la mise en œuvre du devis produit durant l’automne 2022 et la rédaction d’un texte de 36 pages (à double interligne) présentant les résultats des recherches qui auront été menées.

Pédagogie :

Ce cours est particulier dans la mesure où il s’articule surtout autour de rencontres individuelles avec le professeur toutes les deux semaines pendant les heures de cours. Vous serez affecté soit au groupe A ou au groupe B pour les fins d’organisation de ces rencontres qui sont obligatoires.

Il y aura aussi des rencontres de groupe durant lesquelles les étudiant(e)s devront faire état de la progression de leur travail de recherche.

Le contenu et le calendrier des présentations sont les suivants:

13 février: Présentation d’un bref exposé de 5 minutes présentant l’évolution du projet de recherche.

3 avril: Présentation d’un exposé de 10 minutes rappelant le questionnement de recherche, exposant l’approche méthodologique retenue et présentant les principaux résultats de la recherche. Il est à noter que la séance du 17 avril débutera à 12h30 pour permettre à tous les étudiant(e)s de faire un exposé détaillé de leur recherche.

Enseignement et consultations à distance :

Les rencontres d'encadrement auront lieu via Zoom. Un lien sera disponible sur Studium pour y participer. Pour rejoindre la séance Zoom, il suffit de cliquer sur le lien Internet fourni sur Studium et de suivre les instructions. Veuillez vous joindre cinq minutes à l'avance afin d'assurer que les rencontres puissent débuter à l'heure.

Les travaux devront être remis par courriel à l'adresse suivante: richard.nadeau@umontreal.ca. Toute communication avec le professeur devra se faire par courriel. Les informations pertinentes pour le cours seront transmises via Studium. Il est impératif de consulter la page du cours toutes les semaines pour rester informé sur le déroulement de la session.

Évaluation :

-Présentation: 5%. Les étudiant(e)s devront faire une présentation de 5 minutes le **13 février**. Cette présentation prendra la forme d'un bref rapport d'étape où les étudiant(e)s présenteront l'évolution de leur travail de recherche.

-Version préliminaire du travail: 35%. Cette version préliminaire du travail final, d'une longueur d'environ 27 pages à double interligne, se démarquera du devis de recherche présenté dans le cadre du cours POL 4001 par une revue des écrits un peu plus étoffée, un propos plus appuyé sur la méthodologie et par la présentation de résultats préliminaires de la recherche. **À remettre le 22 février** à 23h59 par courriel.

-Présentation: 10%. Les étudiant(e)s devront faire une présentation de 10 minutes le **3 avril**. Au cours de celle-ci, les étudiant(e)s présenteront une version préliminaire de leur travail de session et discuteront des résultats préliminaires de leur recherche.

-Travail final: 50 %. La version finale du devis de recherche est d'une longueur de 36 pages à double interligne (à l'exclusion de la bibliographie et des annexes). Cette version comprend en outre les éléments suivants : un titre, un résumé de 200 mots et 5 mots clés. Le travail en tant que tel inclura une introduction de 3 pages présentant la démarche, une revue des écrits pertinents de 10 pages, une section méthodologique de 10 pages présentant les données employées et l'approche méthodologique retenue, une analyse des résultats portant sur 10 pages, une conclusion de 3 pages rappelant les résultats obtenus et discutant de suites à y donner. Une bibliographie de 25 à 30 titres et une annexe de 5 à 7 pages complètent le tout. **À remettre le 17 avril** avant 23h59 par courriel.

Plan de cours :

9 janvier. Reprise des activités. Rencontre de groupe.

16 janvier. Rencontres individuelles. Groupe A.

23 janvier. Rencontres individuelles. Groupe B.

30 janvier. Rencontres individuelles. Groupe A.

6 février. Rencontres individuelles. Groupe B.

13 février. Présentations des étudiant(e)s (5 minutes)

20 février. Rencontres facultatives, groupes A et B.

22 février. Remise de la version préliminaire du travail

27 février. Relâche.

6 mars. Rencontres individuelles. Groupe A.

13 mars. Rencontres individuelles. Groupe B.

20 mars. Rencontres individuelles. Groupe A.

27 mars. Rencontres individuelles, groupe B.

3 avril. Présentations des étudiant(e)s (10 minutes)

10 avril. Jour férié

17 avril. Remise du travail final

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook « PASPOUM ». Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles sur le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>